



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 octobre 2020 -

Délibération n°6.08/10/2020

relative à la désignation des représentants étudiants et personnels
au conseil du Service des sports

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Désignation des représentants étudiants et personnels au conseil du Service des sports

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26
Quorum : 13
Membres présents : 12
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 17

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition du directeur du service des sports de désigner, au Conseil du Service des sports, Florian Bertauld, Hajar Brahi, Louis Cusnot, Alexia De Matteis, Camille Demeure pour représenter les étudiants, Guillaume Jouan et Emilie Viret-Thasiniphone pour représenter les services administratifs et Arnaud CARRE pour représenter les enseignants, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 10 décembre 2020

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Denis Varaschin



La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 28 JAN. 2021

Transmise au recteur le : 28 JAN. 2021

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.



Désignation des représentants étudiants et personnels au conseil du Service des sports

Conformément à ses statuts, le Service des sports de l'Université Savoie Mont Blanc est administré par un conseil des sports.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique est chargée de désigner, sur proposition du directeur ou de la directrice du Service des sports, cinq représentants des étudiantes et étudiants, deux représentants des services administratifs et un représentant des enseignantes et enseignants.

Un appel à candidature a été lancé par le Service des sports.

Olivier Freschi, directeur du Service des Sports, propose les candidatures suivantes :

- pour les étudiants :
 - Florian BERTAULD (M1 STAPS, SceM),
 - Hajar BRAHI (4^{ème} année, Polytech Bourget)
 - Louis CUSSOT (4^{ème} année, Polytech Annecy)
 - Alexia DE MATTEIS (L1 SVTE, SceM)
 - Camille DEMEURE (L3 Droit privé, FD)

- pour les personnels :
 - Guillaume JOUAN (Bibliothécaire, Jacob-Bellecombette)
 - Emilie VIRET-THASINIPHONE (Directrice des Relations Internationales, Présidence)

- pour les enseignants :
 - Arnaud CARRE (LLSH, Jacob-Bellecombette)

Le mandat des membres du conseil est de quatre ans pour les personnels et de deux ans pour les membres étudiants.